



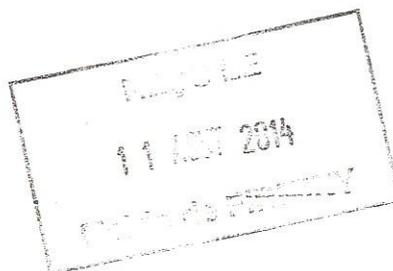
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Le chef de Cabinet

Paris, le 6 AOUT 2014

Référence : CP/A14019459-AR14014009
vos réf. : Votre courrier du 10 juillet 2014



Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu appeler l'attention de Mme Ségolène ROYAL, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie sur votre souhait d'un arrêté interdisant la circulation des poids lourds sur la RD500, boulevard Fayol à Firminy.

Attentive à votre requête, la ministre m'a aussitôt chargé de transmettre votre courrier au cabinet du secrétaire d'État aux transports, à la Mer et à la Pêche, compétent sur ce dossier. Il ne manquera pas de vous tenir informé des suites qui y seront données.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

COURRIER SIGNALÉ

	A	I
Maire	X	
1er Adjointe		
Cabinet		X
DGS		X
Ressources		
Vie Sociale		
Grds Projets		
Cadre de Vie	X	
Dev. Urbanisme		
Comm. Ev. D.P.		

François SCARBONCHI

P/o Jacques BARBERY

Monsieur Marc PETIT
Conseiller général de la Loire
Président du groupe communiste et participation citoyenne
Maire de Firminy
Président du Syndicat des Barrages
Place du Breuil
CS 10040
42702 FIRMINY CEDEX